

Bulletin d'histoire politique

Le doctorat en histoire mène-t-il au chômage?

Guy Laperrière



Volume 2, numéro 3, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Laperrière, G. (1994). Le doctorat en histoire mène-t-il au chômage? *Bulletin d'histoire politique*, 2(3), 27–29. <https://doi.org/10.7202/1063396ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LE DOCTORAT EN HISTOIRE MÈNE-T-IL AU CHÔMAGE?

par Guy Laperrière
Université de Sherbrooke

« Ne soyez pas nombreux, mes frères, à devenir docteurs », *Épître de Jacques*, 3:1.

L'automne dernier, l'Université de Sherbrooke ouvrait un concours pour un poste en histoire du Québec et du Canada aux XIX^e et XX^e siècles. C'était le premier poste ouvert dans ce champ à cette université depuis plus de 15 ans! Il fallut faire une publicité abondante, entre autres pour convaincre les candidats potentiels qu'il s'agissait d'un véritable concours, ce qui, paraît-il, n'est pas toujours le cas...

Les candidatures reçues

En bout de piste, nous reçûmes 50 candidatures, si j'exclus les deux candidats qui, ayant à peine commencé la rédaction de leur doctorat, n'auraient pas dû être là. Ces candidatures étaient ainsi réparties (il suffit de multiplier par deux pour avoir les pourcentages) : 31 hommes, 19 femmes; 33 entre 30 et 39 ans, 17 entre 40 et 54 ans. Tous avaient un doctorat ou étaient sur le point de l'obtenir : 20 à Laval, 11 à l'UQAM, 10 à l'Université de Montréal, 2 à McGill, 2 à Ottawa et les 5 autres ailleurs (Canada anglais, Paris).

Mais ce qui est apparu plus significatif que l'âge, c'est la date d'obtention du doctorat. Un doctorat fraîchement obtenu est entouré d'une auréole; cinq ans après la soutenance, celui ou celle qui n'a pu trouver de poste commence à paraître (excusez l'irrévérence) un peu défraîchi! Voici donc les dates d'obtention du doctorat :

<u>Obtenus</u>	1979-1984:	5
	1985-1989:	6
	1990:	7
	1991:	11
	1992:	12

<u>Prévus</u>	1992:	5
	1993:	4

(compilation faite en septembre 1992)

La courbe des trois dernières années est impressionnante: 7, 11 et probablement 15, pour une moyenne de 11 par année.

Un poste à l'Université?

La question se pose brutalement: ces candidats si bien qualifiés peuvent-ils espérer obtenir un poste à l'Université? Je voudrais partager avec vous mes réflexions et mes préoccupations à ce sujet. Je pose d'abord une prémisse qui, pour moi, ne fait guère de doute : des études de doctorat en histoire débouchent normalement sur une carrière de recherche et d'enseignement au niveau universitaire. Et nous sommes plusieurs à constater avec quelle ardeur plusieurs des candidats et candidates aspirent à cette profession, qui correspond pleinement à leur formation et à leurs capacités. Naturellement, le doctorat donne une solide formation qui sera toujours utile dans la vie. Mais il faut vivre, et pour plusieurs autres fonctions (les musées, les archives), on a maintenant des maîtrises spécialisées. Que pensent donc faire nos docteurs en histoire? La vie de chargé de cours peut aller pour quelques années (à 16 000 \$ par année, et dans quelles conditions!), mais personne de ce niveau ne voudrait en faire une carrière.

Trois catégories de candidats

Venons-en plus concrètement à nos 50 candidatures. J'étais responsable du comité de candidature et, sans manquer au secret d'office, je peux donner ici un jugement global qui ne manque pas d'être préoccupant. Je répartirais les candidats en trois catégories. Une première comprend une quinzaine de personnes, qui furent écartées d'emblée, soit parce que leur spécialité s'éloignait trop des champs majeurs que doit couvrir un département d'histoire de taille moyenne (par exemple l'histoire de la musique), ou parce que les dossiers nous ont semblé moins bons.

La deuxième catégorie paraît la plus « stratégique » (du point de vue de l'emploi, s'entend). Elle comprend les très bons candidats, soit une vingtaine de personnes, qui ont obtenu un doctorat de qualité, ont à leur actif quelques publications, souvent plusieurs initiatives, et une bonne feuille de route. Des candidats normaux, quoi, un peu comme ceux qu'ont engagés nos universités entre 1968 et 1978 et qui ont aujourd'hui entre 45 et 55 ans. La nouvelle génération de ces candidats n'a à peu près aucun espoir d'obtenir un poste, parce qu'il existe une troisième catégorie, celle des

candidates et candidats supérieurs, exceptionnels.

Ceux-ci ont soutenu un brillant doctorat, souvent en voie de publication, ont obtenu dans plusieurs cas des bourses de post-doctorat, ont publié trois ou quatre articles scientifiques — ce sont eux qui font vivre nos revues —, ont de l'expérience de l'enseignement universitaire, ont participé à maints colloques quand ils n'ont pas contribué à en organiser l'un ou l'autre, et je pourrais allonger la liste, tant leur feuille de route est impressionnante. Il s'en est trouvé une quinzaine dans cette catégorie, qui aspirent ardemment à un poste régulier qu'on leur promet d'ailleurs de tous côtés (la plupart ont autour de 35 ans).

Les postes disponibles

Y a-t-il de la place pour eux? J'ai dépouillé les annuaires des universités et le *Répertoire* de l'IHAF pour dresser la liste des postes de niveau universitaire consacrés prioritairement au Québec/Canada, XIX^e-XX^e siècles, que nos candidats peuvent espérer décrocher. Voici le résultat de cette petite enquête. Pensant aux Québécois francophones (86% de nos candidats), je répartis les postes en deux grandes classes.

1. Les postes des universités auxquels on aspire:

- Laval (8), U. de M. (4), Ottawa (6), Sherbrooke (4), UQAM (13), UQTR (8), UQAC (3), UQAR (3); pour un total de: 49 postes.

2. Les postes qui paraissent plus difficiles d'accès, à cause de la langue, de la distance ou du milieu, qu'on peut regrouper en trois catégories:

- les universités anglaises du Québec: McGill, Concordia, Bishop's: 5 postes;
- les universités francophones de la « diaspora »: Moncton, Sainte-Anne, Laurentienne, Glendon, Faculté Saint-Jean: 10 postes;
- une catégorie « divers », qui comprend des facultés d'éducation, l'IQRC, la Télé-Université, l'INRS/Urbanisation, le Collège militaire de Saint-Jean, la Défense nationale: 8 postes.

Soyons généreux: disons que cela fait un grand total de 75 postes (actuellement détenus par 60 hommes et 15 femmes).

J'ai repris la liste, en examinant lesquelles de ces 75 personnes prendraient leur retraite d'ici cinq ans. J'en ai trouvé un grand maximum de sept. Ajoutons quelques départs, décès ou maladies, et peut-être, un miracle, l'ouverture de deux ou trois nouveaux postes: nous arrivons à une quinzaine d'ouvertures pour les prochains cinq ans.

Les programmes de doctorat

Mais pendant ces cinq ans, nos programmes de doctorat vont continuer à produire de brillants candidats. Si le rythme de 1990-1992 se poursuit (je ne compte que ceux qui ont posé leur candidature à Sherbrooke), nous arrivons à quelque onze nouveaux candidats par année, soit 55 pour les prochains cinq ans.

Et il n'y a aucune raison de croire que ces programmes de doctorat, dispensés à Laval, l'UQAM, Montréal, Ottawa et l'UQTR, vont diminuer leur rythme, bien au contraire. Ces étudiants « rapportent » beaucoup aux professeurs (comme assistants, comme stimulant intellectuel) et, pour les universités, ils sont porteurs de prestige et entraînent d'importantes subventions. Comme bonbon supplémentaire, le Ministère (MESS) a annoncé en septembre 1992 une nouvelle règle budgétaire: on accorde désormais, par diplôme décerné, 500 \$ pour un baccalauréat, 600 \$ pour une maîtrise et 1 000 \$ pour un doctorat. Et ceci n'est rien à côté des crédits déjà accordés aux universités pour les étudiants au doctorat. Un étudiant de doctorat, c'est la manne pour l'Université.

Que conclure?

En somme, et sans exagérer (un comité en bonne et due forme pourrait arriver aux mêmes conclusions après une enquête formelle et beaucoup d'heures de réunion), on peut dire que pour les 15 postes qui pourraient s'ouvrir d'ici cinq ans en histoire du Québec/Canada, XIX^e-XX^e siècles, il y aura quelque 90 candidats fraîchement diplômés. Il n'y a donc qu'un docteur sur six qui peut aspirer de manière réaliste à un poste de niveau universitaire.

Pour ma part, j'en tire la conclusion suivante: à moins qu'un étudiant ne veuille faire son doctorat par pur amour de l'histoire et du progrès de la connaissance, il faut y penser à deux fois avant de l'encourager à entreprendre des études de doctorat en histoire, surtout s'il espère occuper un jour un poste universitaire.

ESSAIS CRITIQUES

LE RACISME DES PERDANTS. Critique de Ronald Wright, *STOLEN CONTINENTS: THE « NEW WORLD » THROUGH INDIAN EYES*, Toronto, Penguin, 1993, 424 p.

par Kevin Henley
Université du Québec à Montréal

Originellement publié en 1992, ce livre est devenu un « bestseller » dans les pays anglophones; il est maintenant disponible en livre de poche aussi. Wright relate l'histoire politique de cinq peuples autochtones de l'Amérique – les Aztèques, les Mayas, les Incas, les Cherokees et les Iroquois – à trois moments en particulier: l'invasion initiale des Européens, les réactions ultérieures des Amérindiens à cette invasion (XVIII^e et XIX^e siècles) et l'histoire récente.

Or, il est curieux que ce livre soit devenu si populaire, au moins parmi les « Blancs », puisque son contenu tombe facilement sous la définition canadienne de « littérature haineuse »! Le point de vue adopté par Wright, un Britannique vivant aujourd'hui en Ontario, est explicitement et purement raciste. Il semble que Wright fut tellement bouleversé par les tentatives de génocide dirigées par les Européens contre les Amérindiens, qu'il a décidé de devenir raciste à son tour, mais contre sa propre race.

Tout en dénonçant continuellement le racisme des conquérants européens, Wright proclame: « I make no pretense of giving equal time to the invaders » (p. 8), et il écrit son histoire que du point de vue amérindien (« The New World Through Indian Eyes »). Cette approche a l'avantage d'obliger Wright à citer quantités de sources amérindiennes qui sont souvent presque inconnues par ses lecteurs d'origine européenne. On apprend donc une foule d'informations relativement nouvelles sur l'histoire et les attitudes des peuples souvent fort mal jugés par des historiens traditionnels. Wright cite aussi les ouvrages récents de plusieurs historiens professionnels, eux-mêmes opposés au racisme traditionnel.

Le problème, bien sûr, c'est que Wright est tellement préoccupé par le mauvais traitement que les Amérindiens ont reçu dans les histoires écrites autrefois qu'il devient aussi anti-européen que les historiens traditionnels furent anti-